

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE**

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 20 février 2024**

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 36**

**Quorum : 19**

**Présents : 26**

**Représentés : 5**

**Absents : 10**

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 février et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 14 février 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : M. Bernard ALBAN (pouvoir à M. Philippe PROST), Mme Patricia CHMARA (pouvoir à M. Jean-Claude DESCHIZEAUX), M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Marie-Ange FAVEL, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), M. Thierry MICHAL (pouvoir à Mme Fabienne GIMARET), Mme Christelle PAGET, M. Roger RIBOLLET, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT (pouvoir à M. Richard LABALME), M. Dominique VIOT,

Secrétaire de séance : Mme Isabelle HELIN

**N°2024/02/20/01 – RAPPORT ANNUEL 2023 EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

**PREND ACTE** de la présentation du rapport 2023 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2024, annexé à la présente délibération.

**N°2024/02/20/02 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024**

**PREND ACTE** qu'un débat a eu lieu.

**ADOpte** le Débat d'Orientation Budgétaire 2024 sur la base du Rapport amendé en séance avec les avis des conseillers et annexé à la délibération transmise au représentant de l'Etat et soumise au contrôle de légalité,

**PRECISE** que le rapport d'orientation budgétaire sera mis en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes, adressé à toutes les communes membres et tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes et dans les 15 mairies du territoire.

**N°2024/02/20/03 – BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS 2023 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE**

**APPROUVE** le bilan suivant :

Acquisitions 2023 :

Vendeurs	Références cadastrales	Superficie	Prix de vente en euros (hors frais de notaire)	Description du bien	Date délibération Date Acte notarié/acte administratif	Imputation budgétaire
Néant						

Cessions 2023 :

Acquéreurs	Références cadastrales	Superficie	Prix de vente en € HT	Description du bien	Date délibération Date Acte notarié/acte administratif	Imputation budgétaire
SCI GABELI	LOT n°2 ZV 250 (5243 m²) et ZV n°251 (56 m²) ZV n°153 (694 m²) ZV n°155 (3 701 m²) ZV n°252 (425 m²) ZV n°262 (140 m²)	10 259 m²	295 901,00 €	Extension du Parc Actival Saint-Didier sur Chalaronne	Délibération du 28 février 2023 Acte signé le 3 août 2023	Budget annexe 2023 parc Actival tranche 2020
SCI ARTEEBOX	LOT n°6 AB 940 (511 m²) AB 943 (1414 m²) AB 967 (25 m²)	1 950 m²	87 750.00 €	Parc d'activité Visionis 5 Montmerle sur Saône	Délibération du 25 janvier 2022 Acte signé le 12 juillet 2023	Budget annexe 2023 Visionis 5
SCI BFL	LOT n°2 E 1092 (1267 m²)	1 267 m²	57 015.00 €	Parc d'activité Extension Sud Visionis 6 Montceaux	Délibération du 1 <sup>er</sup> mars 2022 Acte signé le 13 juin 2023	Budget annexe 2023 Visionis 6
SNC CABERNET	LOT n°8 AB 947 (1 189 m²) AB 982 (653 m²)	2 142 m²	96 390,00 €	Parc d'activité Visionis 5 à Montmerle sur Saône	Délibération du 25 janvier 2022 Acte signé le 30/03/2023	Budget annexe 2023 Visionis 5
SCCV MUSCAT	LOT unique C 1376 (281 m²) C 1382 (150 m²) C 1384 (151 m²) C 1928 (859 m²) C 1931 (925 m²) C 1933 (900 m²)	3 266 m²	146 970,00 €	Parc d'activité Visionis 4 bis à Guéreins	Délibération du 26 octobre 2021 Acte signé le 6/03/2023	Budget annexe 2023 Visionis 4

**N°2024/02/20/04– TABLEAU DES EMPLOIS A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> MARS 2024**

**ACCORTE** la proposition de :

- Suppression de l'emploi de Directeur / Directrice du Pôle tourisme à temps complet 35 heures hebdomadaires ouvert aux cadres d'emplois des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux ;
- Création de l'emploi de Directeur / Directrice du Pôle tourisme et Responsable communication à temps complet 35 heures hebdomadaires ouvert au cadre d'emplois des Attachés territoriaux ;
- Création de l'emploi de Assistant(e) administratif(ve) du service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols à temps non complet 28 heures hebdomadaires ouvert aux cadres Adjoints administratifs territoriaux.

**FIXE** le tableau des emplois permanents, tel qu'indiqué ci-dessous, à effet au 1<sup>er</sup> mars 2024 ;

**ET AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux formalités administratives.

Tableau des emplois permanents à temps complet au 1 <sup>er</sup> mars 2024			
Emplois	Nombre	Cadre (s) d'emploi autorisé(s) par le conseil communautaire	Groupes fonctions RIFSEEP
<b>Filière administrative</b>			
Directeur / Directrice des services	1	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux	A1
Directeur Adjoint / Directrice Adjointe des services	2	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A1 ou A2
Directeur / Directrice du Pôle tourisme et Responsable communication	1	Cadre d'emploi des Attachés territoriaux	A2
Directeur / Directrice du Pôle cadre de vie	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A2 ou B1

Responsable des Ressources Humaines	1	Cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B1
Responsable de gestion comptable	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	A3 ou B1
Chargé de mission mutualisation et proximité	1	Cadre d'emplois des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A4 ou B2
Instructeur des actes d'urbanisme	2	Cadre d'emplois des Rédacteurs ou des Techniciens territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B2 ou C1
Responsable de développement économique et territorial	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B1 ou C1
Assistant(e) de direction et chargé(e) de communication	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1
Assistant(e) administratif(ve) du Pôle Cadre de Vie	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1
Assistant(e) RH	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1
Assistant(e) administrative et comptable	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux ou des Rédacteurs territoriaux	C1 ou B3
Assistant(e) de gestion administrative du Pôle Technique	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux	C1
Chargé(e) de la Commande publique et des dossiers juridiques et contentieux	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Attachés territoriaux	B2 ou A4
Chargé(e) de la Commande publique et de la Prévention	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux	B2
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique	2	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux	C1
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique et d'hébergement	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1
<b>Filière animation</b>			
Responsable Enfance Jeunesse	1	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux ou des animateurs territoriaux	B2 ou C1
Accueil et Gestion (Responsable-Adjoint de l'ALSH)	1	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux	C1
<b>Filière Technique</b>			
Directeur / Directrice du Pôle Technique	1	Cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux ou des techniciens territoriaux	A2 ou B1
Responsable adjoint(e) du Pôle Technique et responsable du service assainissement	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques, Agents de maîtrise ou des Techniciens territoriaux	B1
Responsable Bâtiments/Espaces extérieurs	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux, Adjoints Techniques ou des Agents de maîtrise	B2 ou C1
Technicien Assainissement	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques, Agents de maîtrise Ou des Techniciens territoriaux	B2 ou C1
Responsable Environnement	1	Cadre d'emplois des Ingénieurs ou Techniciens territoriaux ou des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A4 ou B1
Entretien et Surveillance	3	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques	C2 et C2 logé
Agent polyvalent	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 35h/semaine	C2
<b>Filière sociale et médico-sociale</b>			
Directeur/Directrice du service Petite Enfance (suppression au 1 <sup>er</sup> octobre 2022)	1	Cadre d'emplois des Puéricultrices Territoriales	A3
Directeur/Directrice du service Petite Enfance	1	Cadre d'emplois des Puéricultrices Territoriales ou des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A3
Adjoint(e) au Directeur/Directrice du service Petite Enfance	1	Cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A3
Animateur/Animatrice du RPE VisioRelais - Responsable de la Microcrèche	1	Cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A4 (25 h) A3 (10 h)
Assistant(e) d'accueil des enfants du Pôle VisioCrèche	9	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux Ou des Agents Sociaux territoriaux	C2 ou C1
Assistant(e) d'accueil des enfants du Service Petite Enfance	1	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux Ou des Agents Sociaux territoriaux	C2 ou C1

Aide Auxiliaire de puériculture à la microcrèche	2	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux	C2
--	---	---	----

### Tableau des emplois permanents à temps non complet au 1<sup>er</sup> mars 2024

Emplois	Nombre	Cadre (s) d'emploi autorisé(s) par le conseil communautaire	Groupes fonctions RIFSEEP
<b>Filière administrative</b>			
Secrétaire du service Petite Enfance	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux 28h/semaine	C1
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique et d'hébergement	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux 28h/semaine	B3 ou C1
Conseiller(ère) Référent(e) France Services	1	Cadre d'emplois des Assistants territoriaux Socio-éducatifs ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 28h/semaine	A4 ou B3 ou C1
Conseiller(ère) France Services	1	Cadre d'emplois des Assistants territoriaux Socio-éducatifs ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 26h/semaine	A4 ou B3 ou C2
Assistant(e) administratif(ve) du service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux	C1
<b>Filière Animation</b>			
Animateur/Animatrice de l'ALSH	6	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux 25 h/semaine	C2
<b>Filière Technique</b>			
Entretien et surveillance	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 7h/semaine	C2
Assistant(e) de service du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux 30h/semaine	C2
Assistant(e) de service et d'accueil du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux 30h/semaine	C2
Entretien des bureaux, du RPE et entretien et surveillance du gymnase et du centre sportif	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 18h/semaine	C2
<b>Filière sociale et médico-sociale</b>			
Référent(e) santé, prévention et accueil inclusif	1	Cadres d'emplois des Infirmiers de Soins Généraux Territoriaux, Infirmiers Territoriaux ou des Puéricultrices Territoriales 28h/semaine	A4 ou B2
Assistant(e) d'accueil des enfants du Pôle VisioCrèche	1	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 28h/semaine	C1 ou C2
Agent en charge du portage des repas à domicile	2	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux (17h30/semaine)	C2
Animateur/Animatrice du RPE SaôneRelais	1	Cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants 21h30/semaine	A4
Auxiliaire de puériculture à la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux (28h/semaine)	C1
Aide Auxiliaire de puériculture à la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux (30 h/semaine)	C2

#### N°2024/02/20/05 – ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU 1<sup>ER</sup> MARS 2024

**FIXE** les nouveaux cycles de travail à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 selon les dispositions précitées et présentées ci-après.

**CHARGE** le Président d'appliquer ces dispositions.

	Durée légale du temps de travail	Répartition du temps de travail	Temps de pause méridienne	Amplitude maximale des horaires fixés (hors réunions et heures supplémentaires)	Fermeture de structure générant des congés obligatoires (après concertation préalable du service RH)
<b>Cycle 1</b> Direction, Pôle ressources, Pôle développement, Pôle technique, Direction Pôle cadre de vie, Direction Pôle tourisme, Secrétariat des structures Enfance, Animatrices RAM	35 heures	35 heures réparties sur 4,5, 5, 9 ou 9,5 jours	1 heure minimum	du lundi au vendredi Arrivée le matin entre 08h00 et 09h00 Départ le soir au plus tard à 17h30	Occasionnelle et selon les nécessités de service
<b>Cycle 2</b> Accueil de Loisirs Visiomômes	35 heures	Durées annualisées selon les nécessités de service et prévues au tableau des emplois ou par délibération de création de poste	<u>Hors accueil des enfants</u> : 1 heure minimum  <u>Accueil des enfants</u> : 20 minutes dans le cadre du temps de travail (agent à disposition du service avec prise en charge d'enfants en cas de nécessité)	du lundi au samedi Arrivée le matin entre 07h15 et 09h00 Départ le soir à partir de 17h00 et au plus tard à 18h45 -> cycle de 48 heures maximum par semaine pendant les vacances scolaires (10 heures les LMJV et 8 heures les Me)	1 semaine en été 2 semaines à Noël plus certains Ponts après avis de la Commission Sociale
<b>Cycle 3</b> Multiaccueil VisioCrèche	35 heures ou 37 heures 30	Cycles semaine paire et impaire avec 14 jours de RTT pour les agents à temps complet ( <i>décompte des jours de RTT à partir du 1<sup>er</sup> jour d'absence</i> ) Horaires de travail continus ou discontinus	<u>Horaires continus</u> : 20 minutes dans le cadre du temps de travail entre 12h00 et 14h00 (agent à disposition du service avec prise en charge d'enfants en cas de nécessité) <u>Horaires discontinus</u> : 1 heure minimum	<u>Horaires continus</u> : du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30 à raison de 7h30 d'affiliées <u>Horaires discontinus</u> : du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30 à raison de 7h30 avec une coupure de 1 h à 2h30	3 semaines en été 1 semaine en hiver plus certains Ponts après avis de la Commission Sociale
<b>Cycle 4</b> Microcrèche « Ma p'tite Maison »	35 heures	Cycles semaine 1 et semaine 2	20 minutes dans le cadre du temps de travail à partir de 10h45 et avant 13h45 (agent à disposition du service avec prise en charge d'enfants en cas de nécessité)	du lundi au vendredi de 07h15 à 18h30	3 semaines en été 1 semaine en hiver plus certains Ponts après avis de la Commission Sociale
	Durée légale du temps de travail	Répartition du temps de travail	Temps de pause méridienne	Amplitude maximale des horaires fixés (hors réunions et heures supplémentaires)	Fermeture de structure générant des congés obligatoires (après concertation préalable du service RH)

<b>Cycle 5</b> <b>Office de Tourisme</b>	35 heures	Durées annualisées selon les nécessités de service avec 1 cycle basse saison d'octobre à mai et haute saison de juin à septembre (y compris les 14 juillet et 15 août) 1 permanence au Couvent des Ursulines d'avril à septembre 1 rotation les week-ends mutualisés avec les Gîtes entre mai et août	1 heure minimum	Du mardi au samedi de 08h45 à 17h45 Le dimanche de 09h00 à 13h00  Amplitude pour les accueils hors les murs : Du lundi au dimanche de 07h30 à 20h00	Fermeture possible entre Noël et Nouvel An après avis de la Commission Tourisme
<b>Cycle 6</b> <b>Gîtes de la Calonne</b>	35 heures	Durées annualisées selon les nécessités de service (y compris les jours fériés) 1 rotation les week-ends mutualisés avec l'Office de Tourisme entre mai et août	1 heure minimum	du lundi au dimanche de 09h00 à 18h15	
<b>Cycle 7</b> <b>Gardiennage des équipements sportifs</b>	35 heures	Durées annualisées selon les nécessités de service avec 1 cycle périodes scolaires et 1 cycle vacances scolaires	1 heure minimum	du lundi au dimanche de 07h30 à 23h00 (temps de travail effectif et temps de gardiennage) avec 2 logements de fonction	Fermeture 4 semaines en été, 1 semaine à Noël Pont de l'Ascension sauf modification après avis de la Commission Sport
<b>Cycle 8</b> <b>Portage de repas</b>	35 heures	17 heures 30 minutes hebdomadaires sur 6 jours	en dehors du temps de travail	du lundi au samedi de 07h30 à 11h00	Pas de fermeture à ce jour sauf modification après avis de la Commission Sociale
<b>Cycle 9</b> <b>Technique - Agent technique polyvalent</b>	35 heures	10 heures hebdomadaires avec 1 cycle été d'avril à septembre et 1 cycle hiver d'octobre à mars	1 heure minimum	Cycle été : du lundi au vendredi de 06h00 à 17h00 Cycle hiver : du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00	Occasionnelle et selon les nécessités de service
	<b>Durée légale du temps de travail</b>	<b>Répartition du temps de travail</b>	<b>Temps de pause méridienne</b>	<b>Amplitude maximale des horaires fixés (hors réunions et heures supplémentaires)</b>	<b>Fermeture de structure générant des congés obligatoires (après concertation préalable du service RH)</b>

<b>Cycle 10</b>  <b>France Services</b>	35 heures	Cycles semaine 1 sur 6 jours et semaine 2 sur 5 jours 5 jours	1 heure minimum	du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00	1 semaine en été 1 semaine à Noël Occasionnelle et selon les nécessités de service après avis de la Commission Mutualisation et Services de Proximité
---	-----------	---	-----------------	--	---

**N°2024/02/20/06 – CREATION D'UN POSTE CONTRACTUEL POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE A L'OFFICE DE TOURISME**

**CREER un emploi** pour accroissement saisonnier d'activité d'agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique au sein du Pôle Tourisme à temps non complet annualisé 21 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 pour une période de six mois pendant une même période de 12 mois consécutifs, emploi dont la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints administratifs territoriaux,

**ET AUTORISE** Monsieur le Président à prendre les dispositions relatives au recrutement et à procéder aux formalités administratives.

**N°2024/02/20/07 – TARIFICATION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS) A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> MAI 2024**

**APPROUVE** les modifications des tarifs du service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) telles que proposées ci-dessus,

**DIT** que les nouveaux tarifs du service sont les suivants :

<b>Part fixe annuelle</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Adhésion annuelle</b>	<b>150 € / commune /an</b>
<b>Assistance annuelle téléphonique, conseils techniques et juridiques :</b>	<b>0.60 / habitant / an</b> appliqué sur la population municipale au 01/01 de l'année n-1
<b>Part variable</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Permis de Construire Maison Individuelle ou Permis de construire autres (PC MI ou PC autres)</b>	<b>90 € / acte</b>
<b>Permis de Construire modificatif (PC modificatif)</b>	<b>45 € / acte</b>
<b>Permis de Construire transfert (PC transfert)</b>	<b>23 € / acte</b>
<b>Certificat d'urbanisme opérationnel (CUb)</b>	<b>54 € / acte</b>
<b>Déclaration Préalable Division (DP Division)</b>	<b>54 € / acte</b>
<b>Permis d'Aménager (PA) ou Permis d'Aménager modificatif (PA modificatif)</b>	<b>225 € / acte</b>
<b>Permis de Démolir (PD)</b>	<b>23 € / acte</b>
<b>Déclaration préalable extensions maisons individuelles de 20 à 40 m<sup>2</sup> (DP MI)</b>	<b>30 € / acte</b>
<b>Déclaration préalable de moins de 20 m<sup>2</sup> de surface (DP simple)</b>	<b>30 € / acte</b>
<b>Retrait avec procédure contradictoire des PC, PC MI, PA, DP simple, DP MI</b>	<b>25 € / acte</b>
<b>Abandon (retrait sans procédure contradictoire) des PC, PC MI, PA, DP simple, DP MI</b>	<b>8 € / acte</b>
<b>Prorogation des PC, PC MI, PA, DP simple, DP MI</b>	<b>8 € / acte</b>
<b>Transfert des PA, DP simple, DP MI</b>	<b>15 € / acte</b>
<b>Attestation de non-opposition et de non-recours</b>	<b>5 €/acte</b>
<b>Certificat d'urbanisme de simple information (CUa)</b>	<b>15 € / acte</b>
<b>Autorisation de Vente Des Lots Par Anticipation (AVDLPA)</b>	<b>15 € / acte</b>
<b>Mission d'assistance et conseils sur les documents de planification</b>	<b>50 €/heure</b> avec estimation préalable du nombre d'heures avant intervention

**DIT** que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024,

**AUTORISE** M. le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

**N°2024/02/20/08 – DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT 2024 AU TITRE DU SOUTIEN A L'INGENIERIE DES COLLECTIVITES POUR LES PROJETS DE TRANSITION ECOLOGIQUE**

**SOLLICITE** une subvention de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert 2024 « Soutenir l'ingénierie des collectivités pour leurs projets de transition écologique » au titre du volet « Cofinancement de postes d'animateurs ou chefs de projet contractuels », pour le poste de Chargé (e) de Mission Mobilité.

**APPROUVE** le plan de de financement qui s'établit comme suit :



Coût prévisionnel		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant	Nature des recettes	Taux	Montant
Salaires et charges poste de Chargé(e) de Mission Mobilité 1ETP annuel	40 000 €	<b>Fonds Vert 2024 « Soutenir l'ingénierie des collectivités pour leurs projets de transition écologique »</b> Volet « Cofinancement de postes d'animateurs ou chefs de projet contractuels »	<b>43,75%</b>	17 500€
		<b>Candidature à l'Appel à Projet AVELO3 Axe 4 « soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée » de l'ADEME</b> pour 0.5 ETP du poste correspondant aux missions sur la thématique « vélo »  <u>Dossier déposé le 15.01.2024 / subvention non attribuée à ce jour</u>	<b>36,25 %</b>	14 500€
		Autofinancement	20 %	8 000 €
<b>TOTAL</b>	40 000 €	<b>TOTAL</b>	100%	40 000 €

**AUTORISE** Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**N°2024/02/20/09– CESSIION DU LOT N°5 DU PARC D'ACTIVITE EXTENSION VISIONIS 5 SITUE SUR LA COMMUNE DE MONTMERLE-SUR-SAONE**

**DECIDE** de vendre le lot n°5 du parc d'activité Extension Visionis 5, situé 70, Impasse du Bois à Montmerle-sur-Saône, d'une superficie totale de 1 335 m<sup>2</sup> à la société LAURENT FRERES BTP représentée par Monsieur Mehdi GOUD ou à toute personne morale s'y substituant, au prix de 55 € HT le m<sup>2</sup> viabilisé pour un prix total de **73 425 € HT** soit **88 110 € TTC**.

**ANNULE et REMPLACE** la délibération n°2023/01/31/23 du 31 janvier 2023 autorisant la cession du lot n°5 à la SCI les PILETS, qui ne souhaite pas poursuivre le projet par suite du décès d'un co-gérant de la société.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte de vente correspondant ainsi que toutes pièces afférentes à cette affaire et à effectuer toutes les démarches nécessaires à ladite cession.

**N°2024/02/20/10 – AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN RELATIVE AU PROJET COLLECTIF ET TERRITORIAL DE METHANISATION AGRICOLE ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME POUR LE FINANCEMENT DE L'ETUDE DE FAISABILITE**

**DECIDE** de porter l'étude de faisabilité préalable au projet de méthanisation agricole et son financement pour le compte du groupe porteur du projet en cours de formalisation.

**APPROUVE** l'avenant à la convention avec la Chambre d'agriculture de l'Ain pour l'accompagnement de la communauté de communes à la construction d'un projet collectif et territorial de méthanisation agricole sur le territoire, annexé à la délibération transmise au représentant de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité.

**SOLLICITE** une subvention de l'ADEME au titre des « Etudes préalables à la construction d'une installation de méthanisation » pour la réalisation de l'étude de faisabilité du projet,

**APPROUVE** le plan de financement de l'étude de faisabilité qui s'établit comme suit :

Coût prévisionnel		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
Etude de faisabilité	20 000 €	Aide financière de l'ADEME « Etudes préalables à la construction d'une installation de méthanisation »	70%	14 000 €
		Autofinancement	30 %	6 000 €
<b>TOTAL</b>	20 000 €	<b>TOTAL</b>	100%	20 000 €

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant à la convention, à déposer le dossier de demande de subvention auprès de l'ADEME et à signer tous les documents associés à cette démarche.

**SOLLICITE** l'autorisation de l'ADEME afin de pouvoir démarrer l'étude de faisabilité avant la notification de la subvention.

**PRECISE** que les crédits budgétaires seront inscrits au budget primitif 2024, article 2031 - opération 45 « Frais d'études-méthanisation » service 1.5.

**N°2024/02/20/11 – ADHESION AU CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT) DE L'AIN**

**APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de Communes Val de Saône Centre auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Ain à compter de l'année 2024.

**PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal en 2024 et les années suivantes lors de son adoption.

**AUTORISE** M. le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette adhésion.

**N°2024/02/20/12 – SALLE DES ASSOCIATIONS : VALIDATION D'UNE CONVENTION TYPE DE MISE A DISPOSITION ET CONFIRMATION DU TARIF**

**APPROUVE** la convention type de mise à disposition de la salle des associations, annexé à la délibération transmise au représentant de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité.

**CONFIRME** le tarif de la redevance d'occupation à 150€ TTC par jour (forfait).

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention et à appliquer la redevance pour chaque demande pouvant être honorée en fonction du planning d'occupation de la salle et des conditions de réalisation de la formation ou de la réunion.

**PRECISE** que le Président rendra compte au conseil communautaire de chaque convention ou décision qui aura été signée en vertu de cette autorisation.

**N°2024/02/20/13 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES**

**DECIDE** de renoncer au scrutin secret pour ces désignations,

**APPROUVE** la candidature de Mme Laure FANGET à la commission Finances,

**APPROUVE** la candidature de Mme Myriam VILLUENDAS à la commission Mobilité, mutualisation et services de proximité,

**APPROUVE** la composition des Commissions thématiques intercommunales selon le tableau ci-après annexé,

**RAPPELLE** que les conseillers suivants sont placés en liste d'attente :

- commission Assainissement : M. Jean-Philippe BEROUD (Chaleins)
- commission Tourisme : Mme Michelle JAMBON, Mme Stéphanie DEMAUX, Mme Gisèle LORON (Chaleins), **M. Maurice VOISIN** (Thoissey)
- commission Economie et voirie : **M. Lucien MOLINES** (Chaleins), Mme Arlette BERNARD (Montceaux)
- commission Social et vie sportive : Mme Nolwen SEZNEC, Mme Stéphanie DEMAUX et M. Gilles LARUE (Chaleins), Mme Myriam VILLUENDAS (Lurcy)
- commission Environnement : Mme Sylvianne GIRAUD et M. Raymond FLANDIN (Chaleins),
- commission Bâtiments et espaces extérieurs : M. Gilles KNOEPFLI, Mme Gisèle LORON et M. Christian GOIFFON (Chaleins)

<b>Commission FINANCES</b> (15 membres + le Président)	<b>M. Thierry MICHAL</b> <b>M. Jean-Pierre CHAMPION</b> <b>M. Philippe PROST</b> <b>Mme Marie-Monique THIVOLLE</b> <b>Mme Magalie PEZZOTTA</b> <b>Mme Laure FANGET</b> M. Pierre BAILLY-BECHET Mme Arlette BERNARD Mme Caroline FRUCTUOSO	<b>Commission AMENAGEMENT</b> (15 membres)	<b>Mme Catherine GUTIERREZ</b> <b>M. Richard LABALME</b> <b>Mme Marie Monique THIVOLLE</b> <b>Mme Catherine SALVETTI</b> <b>M. Dominique VIOT</b> <b>M. Alain REIGNIER</b> <b>M. Philippe PROST</b> Mme Corinne FONTAN M. Sylvain DAMEZIN
<b>M. Jean-Claude DESCHIZEAUX,</b> Président <b>Mme Marie-Jeanne VERCHERAT</b> <b>M. Jean-Michel LUX</b> <b>M. Lucien MOLINES</b> <b>M. Alain REIGNIER</b> <b>M. Thierry SEVES</b> <b>M. Paul FERRÉ</b>	<b>M. Bernard ALBAN</b> <b>M. Benoît PEIGNÉ</b> M. Patrice ANSOUD M. Roger RIBOLLET M. Dominique REVOL	<b>Commission TOURISME</b> (15 membres)	<b>Mme Carole FAUVETTE</b> <b>Mme Marie-Monique THIVOLLE</b> <b>Mme Anne TURREL</b> <b>Mme Isabelle HELIN</b> <b>Mme Laure FANGET</b> Mme Sylvianne GIRAUD M. Laurent PERRI

M. Sébastien MOYNE M. Jacques VERT M. Pierre ECKERT M. Philippe DAVIDIAN	M. Vincent GELAS M. Frédéric KANDZIORA M. Fabien COGNO	Mme Natacha AKYUREK Mme Gaëlle LABALME M. Guy CHANUDET M. Jean-Marc GIMARET	Mme Myriam VILLUENDAS M. Philippe MABRU Mme Arlette BERNARD
<b>Commission ECONOMIE ET VOIRIE</b> (15 membres) <b>M. Renaud DUMAY</b> <b>M. Alain REIGNIER</b> <b>M. Thierry SEVES</b> M. Johan VIVIEN MAGNIEN M. Christophe POULAIN M. Anthony LAIDET M. Pierre BAILLY-BECHET	<b>Mme Patricia CHMARA</b> <b>M. Bernard ALBAN</b> <b>M. Romain COTTEY</b> M. Patrice ANSOUD Mme Dorothée TATON M. Vincent GELAS M. Boris LEYNAUD Mme Chrystel SCHNEIDER	<b>Commission SOCIAL ET VIE SPORTIVE</b> (15 membres) <b>Mme Nathalie BISIGNANO</b> <b>Mme Isabelle HELIN</b> M. Christian GOIFFON Mme Élise BURDEAU-AUCLAIR Mme Maryline BOUQUIN M. Thomas VANNIER Mme Véronique VAILLANT	<b>Mme Patricia MAURY</b> <b>Mme Patricia CHMARA</b> <b>M. Gaëtan FAUVAIN</b> Mme Nathalie MARCHÉ M. Fabrice VIOLLET M. Franck SERRURIER Mme Valérie BREVET Mme Fatima KHENFER
<b>Commission ENVIRONNEMENT</b> (15 membres) <b>M. Jean-Michel LUX</b> <b>M. Renaud DUMAY</b> M. Gilles VATOUX M. Stéphane DUFOUR Mme Corine FONTAN Mme Marie-Laure KNEPERT M. Cyril CORDELIER	Mme Ancaïs LEAL Mme Véronique LEONET M. Jacques VERT M. Xavier MARGUIN M. Christian BEGUET M. Pierre-Arnaud NOIRET <b>M. Dominique VIOT</b> M. Philippe DAVIDIAN	<b>Commission BÂTIMENTS et ESPACES EXTERIEURS</b> (15 membres) <b>M. Jean-Pierre CHAMPION</b> <b>M. Lucien MOLINES</b> M. Thierry LUCENET M. Jérémy GONIN M. Jean-Marc LOURENCO M. Dany ALVES	<b>Mme Marie-Ange FAVEL</b> <b>M. Romain COTTEY</b> M. Gilles VATOUX M. Jacques MARAILLAC Mme Myriam VILLUENDAS M. Philippe DAVIDIAN Mme Vanessa JOURNALLEAU M. Jean-Marc GIMARET M. Fabrice RAPHANEL
<b>Commission MOBILITE, MUTUALISATION et Services de Proximité</b> (15 membres) <b>M. Denis SAUJOT</b> <b>M. Dominique VIOT</b> <b>Mme Claude CLEYET-MARREL</b> M. Jérémy GONIN M. Christophe BOUQUIN-JAFFRE Mme Natacha AKYUREK <b>Mme Catherine SALVETTI</b>	<b>Mme Fabienne GIMARET</b> <b>M. Maurice VOISIN</b> Mme Michelle JAMBON Mme Myriam VILLUENDAS Mme Laetitia DULAC <b>M. Franck CALAS</b> Mme Céline GINOUX Mme Arlette BERNARD		

#### N°2024/02/20/14 - RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT DES RIVIERES DOMBES CHALARONNE BORDS DE SAONE – ANNEE 2022

**PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel d'activité du syndicat des rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône pour l'année 2022.

#### N°2024/02/20/15 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

**PREND ACTE** des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

N°2024/09 – Validation Plan de financement APD : extension du réseau électrique du parc d'activité Extension 2 du Parc Actival à Saint-Didier sur Chalaronne

N°2024/10 – Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Montmerle-sur-Saône

N°2024/11 – Signature d'une convention occasionnelle de mise à disposition à titre gratuit de l'Espace d'Initiation Athlétique à SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE avec l'École primaire de GENOUILLEUX

N°2024/12 – Convention de formation professionnelle avec l'organisme Ain Formation Performance

N°2024/13 – Convention de stage avec le centre de formation Ocellia

